

Le 15 janvier 2020

**AUX DIRECTIONS DE TOUTES
LES UNITÉS ADMINISTRATIVES**

Objet : Affichage | Soutien manuel | Janvier 2020

**SERVICE DES
RESSOURCES
HUMAINES**

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli un affichage comprenant dix-sept (17) concours en un (1) seul exemplaire chacun.

Nous vous demandons d'afficher ce document aux endroits prévus à cet effet à l'intérieur de votre unité administrative.

Chaque unité a l'obligation de produire le nombre de copies nécessaires pour l'ensemble de leurs tableaux d'affichage.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, madame, monsieur, nos salutations les meilleures.



Richard Lambert
Directeur adjoint
Secteur des mouvements de personnel

p.j. Procédure d'offre de services – Internet PostulePoste
Concours O-1920-009 à O-1920-025



PROCÉDURE D'OFFRE DE SERVICES INTERNET - POSTULEPOSTE

Il est maintenant possible de poser votre candidature sur les « **postes de soutien ouvrier** » par Internet à l'adresse suivante :

<https://postule.cslaval.qc.ca/PostulePoste/>

Étapes à suivre :

1. **Comment s'inscrire :**

- ⇒ Cliquez sur « **Enregistrement i. e. inscription de votre nom, prénom, etc.** »
Inscrivez votre N.A.S., nom et prénom tels que sur votre talon de paie de la commission scolaire, avec majuscule sur la première lettre de chaque nom.
- ⇒ Cliquez sur « **Enregistrer** ».
- ⇒ Cliquez sur « **Retour à la page d'accueil** ».

2. **Comment postuler :**

- ⇒ Cliquez sur la « **liste des postes de soutien ouvrier disponibles** »
- ⇒ Cochez les postes sur lesquels vous désirez postuler.
- ⇒ **IMPORTANT** si vous décidez de retourner à votre formulaire pour ajouter certains postes, **il ne faut surtout pas décocher** les postes que vous aviez déjà cochés.
- ⇒ Cliquez sur « **Enregistrer** », alors la confirmation de vos applications vous est présentée.

3. **Confirmation :**

- ⇒ Vous devez imprimer et conserver une copie de cette confirmation officielle. Vous n'avez pas à nous faire parvenir la copie de cette confirmation.

Pour tout questionnement concernant la procédure d'offre de services par Internet veuillez communiquer avec Stéphanie Chartrand au poste 1136.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-009
Électricienne/Électricien
38h45 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
· SFCP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques.

LIEU DE TRAVAIL

607-Serv. ress. matérielles

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction de service

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h00 (45 min. de repas)

RÉMUNÉRATION

24,76\$ de l'heure

*Prime selon lettre d'entente N°IV de la convention collective (S1) du S.C.F.P.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'une carte de compétence «licence C» émise par la C.C.Q. et délivrée en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q. chapitre F-5).

La personne choisie devra détenir l'attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (carte ASP construction).

La personne choisie devra détenir un permis de conduire valide (sans aucune restriction).

LA CANDIDATURE DE TOUTE PERSONNE SALARIÉE NE POSSÉDANT PAS UNE CARTE APPROPRIÉE VALIDE À LA FIN DE LA PÉRIODE D'AFFICHAGE SERA REJETÉE.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue tous travaux d'installation, de raccordement, de détection et d'identification de troubles, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et autres appareillages pour fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission.

Elle fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires; elle procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que : moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, systèmes de chauffage, ventilateurs, climatiseurs.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-010
Ouvrière/Ouvrier certifié d'entretien
38h45 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL

607-Serv. ress. matérielles

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction de service

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h00 (45 min. de repas)

RÉMUNÉRATION

23,87\$ de l'heure

*Prime selon lettre d'entente N°IV de la convention collective (S1) du S.C.F.P.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité ou certificat de qualification et expérience.

Dans le cas où les fonctions du poste portent sur l'électricité et la tuyauterie: posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

La personne choisie devra détenir l'attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (carte ASP construction).

La personne choisie devra détenir un permis de conduire valide (sans aucune restriction).

LA CANDIDATURE DE TOUTE PERSONNE SALARIÉE NE POSSÉDANT PAS UNE CARTE APPROPRIÉE VALIDE À LA FIN DE LA PÉRIODE D'AFFICHAGE SERA REJETÉE.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement. Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-011
Ouvrière/Ouvrier certifié d'entretien
38h45 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
· SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL

607-Serv. ress. matérielles

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction de service

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 15h45 à 00h15 (45 min. de repas)

RÉMUNÉRATION

23,87\$ de l'heure (prime de soir)

*Prime selon lettre d'entente N°IV de la convention collective (S1) du S.C.F.P.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité ou certificat de qualification et expérience.

Dans le cas où les fonctions du poste portent sur l'électricité et la tuyauterie: posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

La personne choisie devra détenir l'attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (carte ASP construction).

La personne choisie devra détenir un permis de conduire valide (sans aucune restriction).

LA CANDIDATURE DE TOUTE PERSONNE SALARIÉE NE POSSÉDANT PAS UNE CARTE APPROPRIÉE VALIDE À LA FIN DE LA PÉRIODE D'AFFICHAGE SERA REJETÉE.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement. Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-012

Concierge classe I
(plus 9275m2)

38h45 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
· SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL

607-Serv. ress. matérielles

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction de service

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 16h30 à 1h00 (45 min. de repas)

RÉMUNÉRATION

21,44\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et système d'alarme. Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

Avoir trois (3) années d'expérience pertinente.

La personne choisie devra posséder les qualités nécessaires pour faire preuve de «leadership» afin de pouvoir diriger une équipe de travail; elle devra planifier le travail et la gestion du temps du personnel sous sa supervision; elle devra avoir un sens aigu des responsabilités et de la qualité du travail; elle devra être capable de contrôler et d'évaluer le travail effectué.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement tel que : système de chauffage, de ventilation, d'éclairage, appareils et équipements d'entretien, elle doit veiller au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes, effectuer certains travaux d'entretien tels que déneigement, coupe du gazon, ou de réparation de portes, des fenêtres, ou du mobilier, prendre tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie, contrôler, dans certains cas spécifiques et selon les besoins, les entrées et sorties des visiteurs, des élèves et du personnel.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-013
Concierge classe II
(moins 9275m2)
38h45 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	053-J.-Jean-Joubert
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 6h30 à 15h15
RÉMUNÉRATION	20,79\$ de l'heure

QUALIFICATIONS REQUISES

- Avoir trois (3) années d'expérience pertinente;
- Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme;
- Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux. A ce titre, elle organise et exécute des travaux d'entretien ménager en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie en collaboration avec son supérieur; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état. Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle inspecte et vérifie les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes. Elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; elle fait les réparations mineures ou temporaires; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparation soient réalisés; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier; elle peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel. Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, elle contrôle les entrées et les sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles. Conformément à la procédure établie, elle commande ou achète le matériel, les produits et les équipements requis par les travaux d'entretien; elle en tient l'inventaire; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits. Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail. Elle peut être appelée à coordonner, superviser et surveiller les travaux effectués par d'autres personnes salariées non spécialisées. Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-014

Concierge classe II
(moins 9275m2)

35h00 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL

035-Alfred-Pellan

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction de l'établissement

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 6h30 à 14h30

RÉMUNÉRATION

20,79\$ de l'heure

QUALIFICATIONS REQUISES

- Avoir trois (3) années d'expérience pertinente;
- Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme;
- Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux. A ce titre, elle organise et exécute des travaux d'entretien ménager en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie en collaboration avec son supérieur; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état. Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle inspecte et vérifie les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes. Elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; elle fait les réparations mineures ou temporaires; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparation soient réalisés; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier; elle peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel. Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, elle contrôle les entrées et les sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles. Conformément à la procédure établie, elle commande ou achète le matériel, les produits et les équipements requis par les travaux d'entretien; elle en tient l'inventaire; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits. Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail. Elle peut être appelée à coordonner, superviser et surveiller les travaux effectués par d'autres personnes salariées non spécialisées. Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-015
Concierge de nuit classe II
(moins 9275m2)
20h45 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
· SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	013-Le Petit Prince
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 16h00 à 20h09
RÉMUNÉRATION	20,79\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

- Avoir trois (3) années d'expérience pertinente;
- Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme;
- Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie. De plus, elle a la responsabilité de surveiller les travaux d'entretien ménager exécutés par des ouvrières ou ouvriers non spécialisés; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état. Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle inspecte et vérifie les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes. Elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; elle fait les réparations mineures ou temporaires; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparations soient réalisés; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier; elle peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel. Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, elle contrôle les entrées et les sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles. Conformément à la procédure établie, elle soumet les besoins en matériel, produits et équipements requis pour l'exécution des travaux d'entretien; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits. Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail. Elle peut être appelée à superviser des travaux exécutés par d'autres personnes salariées non spécialisées. Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-016
Concierge de nuit classe II
(moins 9275m2)
8h30 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
· SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL

037-Hébert

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction de l'établissement

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi de 18h00 à 19h42

RÉMUNÉRATION

20,79\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

- Avoir trois (3) années d'expérience pertinente;
- Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme;
- Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie. De plus, elle a la responsabilité de surveiller les travaux d'entretien ménager exécutés par des ouvrières ou ouvriers non spécialisés; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état. Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle inspecte et vérifie les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes. Elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; elle fait les réparations mineures ou temporaires; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparations soient réalisés; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier; elle peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel. Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, elle contrôle les entrées et les sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles. Conformément à la procédure établie, elle soumet les besoins en matériel, produits et équipements requis pour l'exécution des travaux d'entretien; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits. Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail. Elle peut être appelée à superviser des travaux exécutés par d'autres personnes salariées non spécialisées. Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-017 **Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II** **38h45 par semaine**

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	102-C.A.L
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 16h45 à 1h00 (30 min. de repas)
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-018 **Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II** **38h45 par semaine**

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	105-Horizon-Jeunesse
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 16h00 à 00h15 (30 min. de repas)
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-019 **Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II** **38h45 par semaine**

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	108-Georges-Vanier
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 15h30 à 23h45 (30 min. de repas)
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-020 **Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II** **38h45 par semaine**

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	114-Mont-de-la-Salle
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 16h00 à 00h30 (45 min. de repas)
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écuimoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-021 **Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II** **38h45 par semaine**

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	119-Saint-Maxime
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 11h00 à 19h15 (30 min. de repas)
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les treplins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-022 **Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II** **38h45 par semaine**

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	120-Saint-Martin
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 15h30 à 23h45 (30 min. de repas)
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-023 **Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II** **38h45 par semaine**

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	410-Compétences 2000 F.P.
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 5h30 à 14h00 (45 min. de repas)
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-024 **Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II** **38h45 par semaine**

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	410-Compétences 2000 F.P.
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 15h30 à 23h45 (30 min. de repas)
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.

POUR AFFICHAGE

CONCOURS O-1920-025
Ouvrière/Ouvrier d'entretien cl. II
11h45 par semaine

15 janvier 2020



CET EMPLOI EST OFFERT **PRIORITAIREMENT** AU PERSONNEL SALARIÉ MEMBRE DE L'ACCREDITATION SUIVANTE :
- SCFP, local 1821

NOTE : CET AFFICHAGE S'ADRESSE AU PERSONNEL RÉGULIER ET AU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL	106-Odyssée
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Direction de l'établissement
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi de 17h30 à 19h50
RÉMUNÉRATION	19,37\$ de l'heure (prime de soir)

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise. Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeubles, ou d'un relevé des acquis émis par la Commission scolaire de Laval.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées. En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter. Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages. Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées. Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écuimoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les trempins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise. Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Si vous désirez soumettre votre candidature, veuillez compléter la demande en ligne (PostulePoste) **au plus tard le 21 janvier 2020 avant**

16 h 30.

La Commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux candidats et candidates de nous indiquer s'ils ou elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'accommodement pourraient être offertes sur demande, lors du processus de sélection, pour les candidats ayant des besoins particuliers.

Seule la personne dont la candidature sera retenue recevra une communication officielle du Service des ressources humaines.

Important : Veuillez noter que si le Service des ressources humaines entre en contact avec vous, vous devrez exercer votre choix immédiatement, aucun délai n'étant permis en vertu de la convention collective. Sinon, le Service des ressources humaines se verra dans l'obligation d'offrir le poste à la personne admissible suivante.